



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Objet : Arrêté fixant le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif de 1^{ère} classe au titre de l'année 2010

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE
de
LE POIRÉ-SUR-VIE

DÉPARTEMENT
de
LA VENDÉE

Le Maire de LE POIRÉ SUR VIE,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, article 3 ;

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 30, 79 et 80 ;

VU le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 (articles 10 et 11) portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;

VU l'avis favorable émis par la Commission Administrative Paritaire dans sa séance du 25 janvier 2010 ;

ARRETE :

ARTICLE 1 : est inscrite sur le tableau d'avancement au grade d'ADJOINT ADMINISTRATIF de 1^{ère} classe au titre de l'année 2010, la personne mentionnée ci-dessous :

NOM ET PRENOM	SITUATION ACTUELLE
GUERINEAU Lise	Adjoint Administratif de 2 ^{ème} classe – 5 ^{ème} échelon

ARTICLE 2 : Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis :

- au représentant de l'Etat,
- au Président du Centre de Gestion.

.....
Fait au Poiré sur Vie,
Le quinze février deux mille dix.

Le Maire,
Didier MANDELLI



Certifiée exécutoire par le Maire compte tenue de :
. la notification ou publication le 15 février 2010
. la réception en Préfecture le